L'AGGLO
Béziers méditerranée

Béziers, le 14 NOV. 2019

Le Président

à

Direction Générale Aménagement et Travaux du Territoire
Direction de l'Aménagement
Service Atelier d'aménagement

Affaire suivie par : Mme Gaëlle DUPUY
Téléphone : 04.99.41.34.53

COURRIER REÇU LE
18 NOV. 2019
MAIRIE DE LIGNAN-SUR-ORB

Monsieur Jean-Claude RENAU
Maire de Lignan-sur-Orb

Hôtel de ville
34 490 LIGNAN-SUR-ORB

Lettre envoyée par courrier avec AR n° 1A 176 897 8502 9

Objet : 1ère modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Lignan-sur-Orb – consultation des Personnes Publiques Associées
N/Réf : DGATT/DAMGT/AMGT cvgd n°126

Monsieur le Maire,

Par lettre reçue du 24 octobre dernier, vous avez notifié à l'Agglomération le projet de modification simplifiée n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme, en application de l'article L153-16 et suivants du code de l'urbanisme, dans le cadre de la consultation d'un mois des personnes publiques associées.

La présente modification du PLU de Lignan-sur-Orb a pour objet de rectifier une erreur matérielle. La zone N actuelle intègre une bande de 7m de protection du cours d'eau pour le ruisseau de Canterrane. Or sur les parcelles 15, 41 et 42, cette bande de protection concerne un champ et non le cours d'eau qui bifurque plein Nord et ne longe nullement ces parcelles. Il est proposé de réajuster le zonage et de restituer au secteur Np attenant, dédié au projet de centrale solaire de la Fenasse, l'emprise correspondante.

Au vu des compétences exercées par la Communauté d'Agglomération, j'ai le plaisir de vous informer que cette modification est cohérente avec le secteur de projet photovoltaïque dont l'enquête publique est en cours et qui a été identifié dans le schéma communautaire des énergies renouvelables approuvé le 21 octobre 2010 et repris par le nouveau Schéma (SCERTE) approuvé par délibération n°73 du conseil communautaire du 12 avril 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président,
Le 5ème Vice-Président
Délégué à l'Eau, l'Assainissement et à
l'Aménagement de l'Espace

Bernard AURIOL